

DEMANDE D'ADHESION à L'ECOLE VTT POUR LA SAISON 2020/21

IDENTITE ET COORDONNEES :

NOM PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE :

ADRESSE E.MAIL :

PERSONNE (S) A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

PERE

MERE

NOM PRENOM :

TEL DOMICILE :

PORTABLE :

TEL PROF. :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX (si connus) :

GROUPE SANGUIN :

DATE DERNIER RAPPEL ANTI TETANIQUE :

MALADIES (Ex : asthme, hémophilie, diabète, épilepsie, etc.....) :

.....

ALLERGIES/INTOLERANCES :

POUR LES VETEMENTS, INDIQUEZ TAILLE ET POIDS DE L'ENFANT :

Taille (cm) :

Poids (kg) :

AUTORISATION PARENTALE :

- J'autorise les personnes encadrant l'activité à transporter mon enfant dans leurs voitures personnelles en cas de nécessité.
- Je les autorise également à lui pratiquer des soins d'urgence en cas d'accident et à le diriger vers un

- J'autorise la prise de vues de mon enfant dans le cadre de l'activité de l'école VTT et la publication de photos sur le site internet du club, ses pages de réseaux sociaux et le cas échéant dans la presse écrite quand y figure un article sur le club.
- Si mon enfant se rend à l'école VTT en vélo, ce sera sous mon entière responsabilité.
- Je prends acte que mon enfant doit se présenter au cours avec un VTT en bon état, propre, la chaîne graissée. Il doit être équipé d'un casque, de lunettes et de gants (doigts longs). Il doit également avoir le nécessaire pour réparer son vélo en cas de crevaison (démonte-pneu, pompe, chambre à air de rechange). Enfin il doit avoir un goûter.

NB : Durant les cours, les enfants se trouvent sous l'autorité des encadrants. Ils sont tenus de respecter une certaine discipline. Le club se réserve le droit de suspendre d'une ou plusieurs séances, voire d'exclure, tout élève dont le comportement perturberait durablement les cours.

Fait à le Signature :

PAIEMENT :

La cotisation annuelle est de 200€ (170€ pour les élèves déjà licenciés en 2020). Elle comprend la licence, l'adhésion au club, les frais d'encadrement, un maillot (ou cuissard).

Si l'enfant veut participer à des compétitions (challenge gardois et TRJV), les frais d'engagement sont pris en charge par le club.

Le règlement est à effectuer de préférence par chèque à l'ordre d'UZES VELO CLUB. Il est possible de régler en deux ou trois fois par chèques du même montant qui seront encaissés chaque trimestre.

Indiquer le nom de l'enfant au dos du chèque.

Tarif préférentiel pour les fratries : 2^{ème} enfant : 160€ 3^{ème} enfant : 130€

FORMULAIRE D'ADHESION A REMETTRE, dûment renseigné et émargé, à Denis ORIVELLE en début de séance après avoir suivi la procédure de demande de licence par internet détaillée dans le document joint.